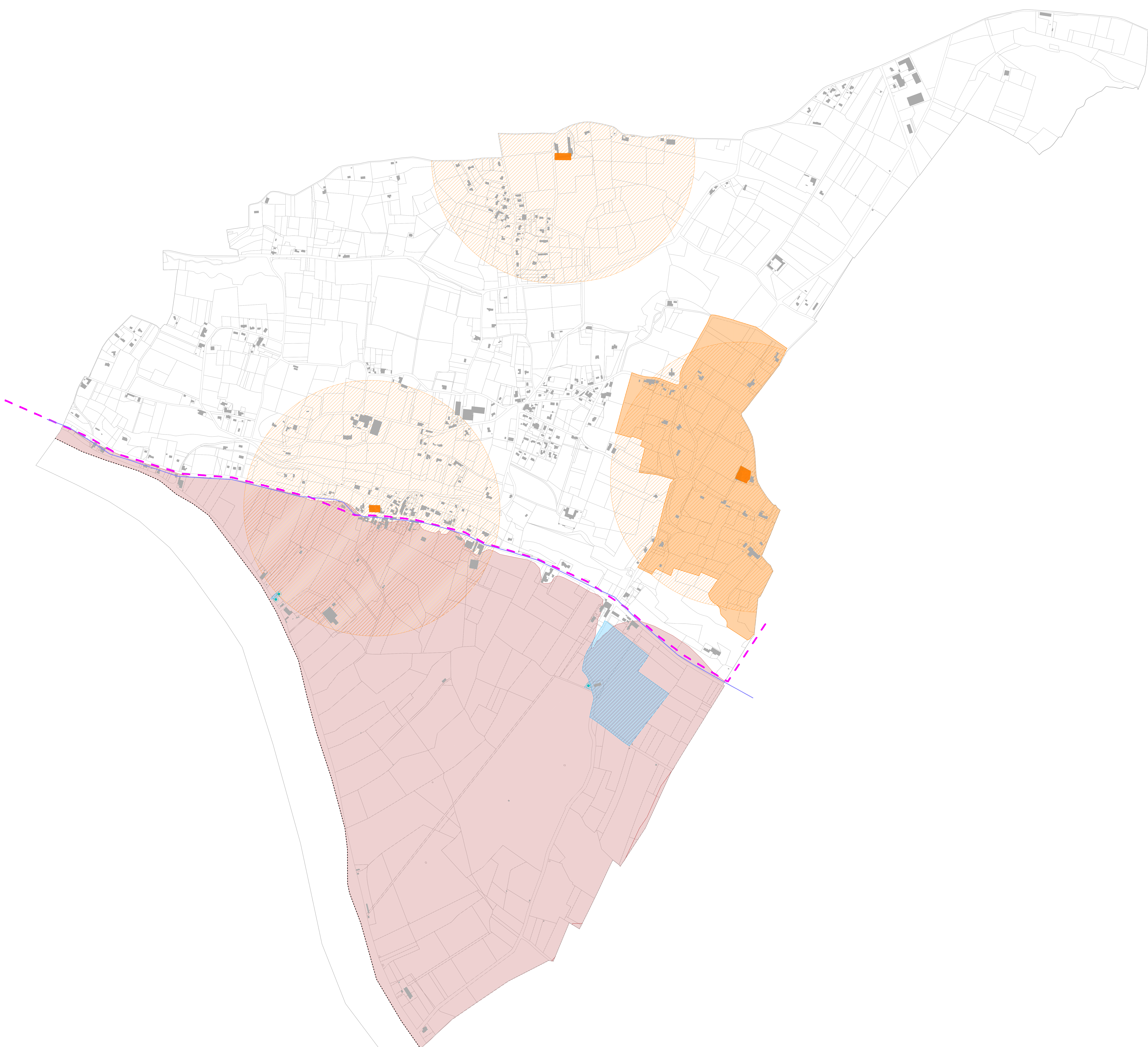




**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

COMMUNE DE BAURECH

Pièce n° 5.2.0
PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



REVISION PRESENTEE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Mai 2019

REVISION ARRETEE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Avril 2025

REVISION APPROUVEE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2025

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
en date du 15 juin 2025
approuvant le projet de révision du PLU

Le Maire,



AC1 : SERVITUDES DE PROTECTION DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

AC2 : SERVITUDES DE PROTECTION DES SITES INSCRITS ET CLASSES

AS1 : SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES A L'EXCEPTION DES EAUX MINERALES

- Polygone correspondant à la zone de protection immédiate

- Polygone correspondant à la zone de protection rapprochée

EL3 : SERVITUDES DE HALAGE ET DE MARCHEPIED

I6 : SERVITUDES RELATIVES A L'EXPLORATION ET A L'EXPLOITATION DES MINES ET CARRIERES

PM1 : SERVITUDES RELATIVES AUX RISQUES NATURELS PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

PT3 : SERVITUDES ATTACHEES AUX RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS.